

# MODE D'EMPLOI DU PORTAIL FAMILLE



## Service éducation restauration

Afin de simplifier les démarches des familles des enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vitré, la Mairie a mis en place un service en ligne « portail famille ». Ce service sur internet permet d'inscrire vos enfants obligatoirement à la Restauration scolaire, de consulter en ligne vos factures, de correspondre avec le service municipal éducation restauration. Il permet également de prendre connaissance des informations relatives à l'accueil, à la scolarité de vos enfants (menus, tarifs des activités périscolaires, projets, etc.) et aux actualités.

Le **Portail famille** est accessible depuis la page d'accueil du site internet officiel de la Ville de Vitré : [www.mairie-vitre.com](http://www.mairie-vitre.com)

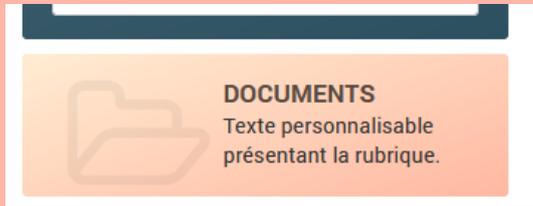
en cliquant ici

The image shows a screenshot of the official website of the Ville de Vitré. At the top, there is a navigation bar with the following menu items: Découvrir Vitré, Habitat Cadre de vie, Économie Emploi, Social Santé, Enfance Jeunesse, Culture, and Sports, Loisirs Associations. Below the navigation bar, there is a large banner for the 'Centre culturel Jacques Duhamel' with the dates '23-24' and the text 'Scène de territoire de Bretagne pour le théâtre'. To the right of the banner, there is a section titled 'À la une' with the text 'EXPLOITATION DE L'ESPACE CAFETERIA DU CENTRE CULTUREL JACQUES (...)'. Below this, there is a link 'Lire la suite'. On the right side of the page, there is a 'Rechercher' search bar and a section titled 'En un Clic' with various service icons: Contact, Numéros d'urgence, Plan de ville, Travaux Actualités, Agenda, Vitré Journal, Sport, Cinéma, and Portail famille. The 'Portail famille' icon is circled in red, and a red arrow points from the 'en cliquant ici' text to it. At the bottom of the page, there is a 'Consultation interactive' button.

Cliquez sur « J'AI COMPRIS » pour bien accéder au site et sur « TOUT ACCEPTER » pour accéder à tous les modules de notre site (cookies).



## VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE FAMILLE : "INSCRIVEZ-VOUS"



Dans un premier temps pour créer un compte, vous retrouverez la notice "création compte sur le portail" dans l'onglet "DOCUMENTS" de cette page. Vous pourrez accéder également à

l'ensemble des documents et communications du service éducation et restauration, notamment :

- Les comptes-rendus des activités périscolaires,
- La sectorisation scolaire,
- Les tarifs de restauration et périscolaire,...



« INSCRIVEZ-VOUS » en vous munissez-vous du numéro de dossier remis par le service Éducation et suivez les étapes comme ci-dessous.

Une fois votre création de compte enregistrée, un message d'activation est envoyé sur votre boîte

mail. Vous devez ouvrir ce mail et cliquer sur le lien d'activation dans les 24h. Le lien d'activation vous donne accès à la page d'accueil de votre compte.



## VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE : "CONNECTEZ-VOUS"

Allez sur "CONNECTEZ-VOUS" si vous avez déjà créé un compte en notant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe,

# LES RUBRIQUES :

Vitré

Portail  
Famille

[Accessibilité](#) | [Aide](#) | [Plan du site](#) |

Mon compte: [LETERME] [Déconnexion](#)

PORTAIL FAMILLE VITRÉ



## MON DOSSIER

- ▶ [Consulter mon dossier et mes démarches](#)
- ▶ [Accéder à mes documents dématérialisés](#)



## INSCRIPTION

- ▶ [Visualiser les activités de mes enfants](#)
- ▶ [Inscrire les enfants à de nouvelles activités](#)



## PLANNING

- ▶ [Visualiser le planning de mes enfants](#)

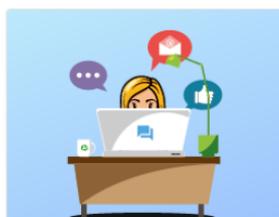


## FACTURATION

- ▶ [Consulter l'historique de mon compte](#)
- ▶ [Mes factures](#)



## SIMULATION



## MESSAGERIE / NOUS CONTACTER



## ACTUALITÉS

## RUBRIQUE "MON DOSSIER"

- Consulter vos informations personnelles
- Modifier vos coordonnées téléphoniques
- Recevoir votre facture par mail - cocher "adhérer à la réception des factures par mail"
- Accéder aux documents mis à votre disposition dont les factures

## RUBRIQUE "INSCRIPTION"

- Permet d'inscrire votre enfant aux activités périscolaires : restauration

## RUBRIQUE "PLANNING"

- Visualiser le planning de votre/vos enfant(s) en déroulant activités périscolaires

## RUBRIQUE "FACTURATION"

Rien dans ce module

## RUBRIQUE "SIMULATION"

- Renseigner votre quotient familial et connaître son tarif correspondant
- Scolaire : trouver son école de secteur

## RUBRIQUE "MESSAGERIE / NOUS CONTACTER"

Écrire au service éducation restauration  
Prendre connaissance de vos messages éventuels

## RUBRIQUE "ACTUALITÉS"

Messages à lire pour votre information

# LA RÉSERVATION DES REPAS :

Nouveauté pour  
la rentrée  
2023 - 2024

Vitré

Portail  
Familie

Accessibilité | Aide | Plan du site |

Mon compte: [LETERME] Déconnexion

PORTAIL FAMILLE VITRÉ



MON DOSSIER

- [Consulter mon dossier et mes démarches](#)
- [Accéder à mes documents dématérialisés](#)



INSCRIPTION

- [Visualiser les activités de mes enfants](#)
- [Inscrire les enfants à de nouvelles activités](#)



PLANNING

- [Visualiser le planning de mes enfants](#)



FACTURATION

- [Consulter l'historique de mon compte](#)
- [Mes factures](#)

Vous arrivez sur cette page. Cliquez ensuite sur **INSCRIPTION**.

Vous pouvez à présent inscrire vos enfants aux activités périscolaires .

Kasa Support Informatique

## DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

**Activité\* :**  
Activités périscolaires

**Personne\* :**  
Angeline

INSCRIRE

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 1 inscription/demande

Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

### SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (\*).

Restauration scolaire

Angeline  
Inscription à partir du 01/09/2023

Validée

Planning

Cliquez sur **INSCRIRE** puis sur **PLANNING**.

Déroulez sur la flèche des **ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES** puis sur **RESTAURATION SCOLAIRE** et cliquez sur **PLANNING**.

The screenshot shows the 'Portail Famille' website interface. At the top, there is a navigation menu with options: ACCUEIL, DOSSIER, INSCRIPTIONS, **PLANNING**, FACTURATION, SIMULATIONS, MESSAGERIE, and ACTUALITÉS. Below the menu, there is a dropdown menu for 's périscolaires'. The main content area features a calendar grid for the month of September 2023, with columns for days of the week (Me, Je, Ve, Sa, Di, Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di, Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di, Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa) and rows for dates (06 to 30). A 'MODIFIER' button is located above the calendar. To the right of the calendar, there is a sidebar titled 'MODIFICATION EN COURS' which displays '0 annulation en attente' and '0 réservation en attente', along with a 'TERMINER LES MODIFICATIONS' button. Below this, there are tabs for 'FAMILLE' and 'ACTIVITÉS', and a list of family members: Angeline (with a red square icon) and Charles (with a green square icon). Red arrows point to the 'MODIFIER' button and the 'ACTIVITÉS' tab.

Cliquez ensuite sur **MODIFIER** pour cocher les jours où votre enfant déjeunera, puis validez.

Soyez vigilant d'inscrire chacun de vos enfants et **D'ENREGISTRER** vos informations.

Vous pouvez opter pour un pointage à la semaine, à la quinzaine ou mensuellement selon vos agendas.

Si vous souhaitez apporter des modifications, retournez dans le module **INSCRIPTION / VISUALISER LES ACTIVITES** puis cliquez sur **PLANNING**.

Ensuite, cliquez sur **MODIFIER**, décocher les jours souhaités, **VALIDER** puis cliquez sur **TERMINER LES MODIFICATIONS**.

Vous pouvez aussi choisir l'option **MODIFICATION AVANCÉE** qui permet de faire votre pointage selon la **PERIODICITE** (Pour l'année complète, ou en cas de garde alternée,...).

03 JUILLET 2023 Aujourd'hui Activités périscolaires

✓ Avant de quitter l'écran, cliquer sur « Terminer les modifications » pour enregistrer les modifications.

Angeline : Septembre 2023 < > MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Restauration scolaire Cette activité est ouverte à partir du 01/09/2023 - [4 Restauration Scolaire : 18.08€]

Restauration Scolaire

← QUITTER MODIFICATION AVANCÉE VALIDER

⚠ Attention, l'ajout de réservation périodique ne supprime pas les réservations qui pourraient déjà exister.

## SAISIE D'UNE SEMAINE TYPE

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (\*).

Activité\* :

Restauration scolaire

Personnes concernées\* :

Luc  Angeline  Yohann  Charles

Du\* :

01 septembre 2023

Réservation possible du 09/07/2023

Au\* :

31 août 2024

au 31/08/2024

Périodicité\* :

Toutes les semaines

Toutes les semaines

Semaines impaires

Semaines paires

Mois pairs

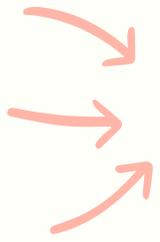
Mois impairs

Restauration Scolaire

Mercredi  Jeudi  Vendredi

ANNULER

ENREGISTRER



# MODALITES DE RESERVATION DES REPAS



## Qu'est ce qui change ?

A partir de la rentrée de septembre 2023, il est demandé aux parents de réserver les repas au moins 3 jours à l'avance.

Les réservations pourront s'effectuer sur un calendrier ouvert jusqu'à la fin de l'année scolaire, par jour/semaine/mois.

## Comment réserver ?

En ligne sur le portail famille, dans la rubrique inscriptions.

Il sera également possible de se présenter à l'accueil du service Éducation Restauration, 12 place du Château, **OU UNE BORNE DE CONNEXION EST MIS A DISPOSITION.**

## Peut-on modifier ?

Il y a possibilité de modifier et/ou d'annuler la réservation **JUSQU'À 3 JOURS AVANT LE REPAS.**

## Que se passe-t-il en cas d'erreur ?

Quoiqu'il arrive, l'enfant pourra toujours bénéficier d'un repas en restauration scolaire.

En revanche, au bout de 3 présences sans inscription, le tarif habituel sera appliqué avec une majoration de 2 €.



# MODALITÉS DE RÉSERVATION DES REPAS

Par ailleurs, à l'issue de 3 réservations sans que l'enfant ne se présente à la cantine, le repas sera tout de même facturé au tarif QF correspondant avec une majoration de 2 €.

Cette règle ne sera pas appliquée dans les cas suivants :

- maladie : prévenir le service périscolaire avant le repas et/ou fournir un justificatif médical dans les 8 jours
- grève du personnel
- sortie scolaire

## En cas de difficulté ?

Le service Éducation Restauration est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches :

Accueil : 12 place du Château du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 , et les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h00

Par téléphone : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Par mail : [education@mairie-vitre.fr](mailto:education@mairie-vitre.fr)

Les coordonnateurs de chaque école sont également disponibles pour répondre à vos questions.

## SERVICE ÉDUCATION - RESTAURATION

Mairie de Vitré - 12 Place du Château - 35500 Vitré

Tél : 02.99.75.54.08

[education@mairie-vitre.fr](mailto:education@mairie-vitre.fr)